

Vos questions / nos réponses

Comment être sûre?

Par [Profil supprimé](#) Postée le 14/04/2018 21:14

Bonsoir,

Mon mari boit régulièrement mais depuis quelques temps il a consommé de l'an cocaine entraîné par un « ami ».

Il avait arrêté et depuis quelques jours il recommence à sortir et ne pas rentrer, ou le lendemain, il a beaucoup maigri, ne mange pas, il me dit qu'il est prêt à faire une prise de sang qu'il ne se drogue pas, mais son attitude est inquiétante, une prise de sang révélerait elle cette prise? Que risque t'il en tant que chef d'entreprise de transports? Merci de votre aide, il nous zappe complètement je passe mes soirée à l'attendre et a appeler sans cesse et sans réponse, je pense à le quitter, mais ma famille? Mes enfants? Tout ce que j'ai construit... je ne me comprends plus, il me ment il me dit je rentre mais ne rentre pas et j'attends...

Mise en ligne le 16/04/2018

Bonjour,

L'attitude de votre mari vous inquiète, et ses sorties hors de tout contrôle vous font suspecter une reprise de la cocaïne.

Vous en êtes arrivée à un point où vous êtes presque prête à prendre des décisions radicales.

Pourtant il semble faire montre de bonne volonté en acceptant le principe de faire une prise de sang pour dépister (ou pas) une éventuelle prise de cocaïne.

Pour répondre à votre question la durée de positivité de la cocaïne dans le sang n'est que de quelques heures, quel que soit l'usage qu'on a (quotidien et intensif ou occasionnel).

Nous comprenons que vous voulez avoir une certitude, et sans doute vous êtes vous interrogée sur ce que vous feriez du résultat.

Concernant les risques que votre mari encourt (et fait courir aux autres), ils sont ceux de tout contrevenant. Tout au plus peut-il être plus souvent contrôlé s'il roule beaucoup.

Si vous souhaitez l'accompagner dans une démarche d'arrêt il vous faudra sans doute de la patience et privilégier le dialogue. Peut-être pourriez-vous lui proposer une sortie ou saisir une occasion qui pourrait faciliter ces échanges. Il est également possible que d'autres autour de vous aient la chance d'être écoutés par votre mari et pourraient être d'une grande aide. Pour qu'une discussion soit possible, il est préférable d'éviter le registre de l'accusation, souvent contre-productif..

Sachez qu'il existe dans des centres spécialisés des professionnels qui pourraient vous accueillir pour vous aider à réfléchir à cette situation. L'accueil de l'entourage (de consommateurs) s'intitule soutien familial et nous vous avons deux adresses de centres situés sur Perpignan que vous pouvez contacter.

Si vous souhaitez reprendre tout cela avec nous n'hésitez pas à nous recontacter par tchat via notre site (gratuit et anonyme) du lundi au vendredi de 14h00 à minuit ou au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, gratuit et anonyme) tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA Aline Vinot

11 rue Joseph Cugnot
66000 PERPIGNAN

Tél : 04 30 53 12 98

Site web : urlz.fr/iRFP

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Substitution : Délivrance et accompagnement : du lundi au vendredi de 9h à 13h

[Voir la fiche détaillée](#)

Service d'Addictologie

20, Avenue du Languedoc
66000 PERPIGNAN

Tél : 04 68 61 65 46

Site web : www.ch-perpignan.fr

Secrétariat : Du lundi au jeudi 8h30 à 18h et vendredi 8h30 à 17h

Accueil du public : Du lundi au jeudi 8h30 à 18h et vendredi 8h30 à 17h

[Voir la fiche détaillée](#)